



AVIS PUBLIC

DÉPÔT ET PRÉSENTATION DE PROJETS DE RÈGLEMENT

Avis public est donné par la soussignée, Mélanie Roux, greffière-trésorière par intérim, à tous les contribuables de Franklin à l'effet qu'il y a eu dépôt et présentation lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 10 janvier 2022 des projets de règlement suivants, lesquels sont prévus pour être adoptés, avec ou sans changements, à la séance régulière du conseil municipal du 7 février prochain ou, à défaut, à toute autre séance subséquente :

- **Projet de règlement # 383-2022 Code d'éthique et de déontologie révisé des élu(e)s**
- **Projet de règlement # 422-2022 en vue de remplacer et d'abroger le règlement # 388-1 sur la rémunération des élu(e)s municipaux.**
- **Projet de règlement # 420 sur les PPCMOI - Projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble**

Ces règlements visent, pour le premier, à réviser et à remplacer le Code d'éthique en vigueur, le tout conformément à l'obligation faite à la suite de l'élection municipale générale du 7 novembre 2021.

Pour ce qui est du Règlement sur la rémunération des élu(e)s municipaux, il modifie le règlement existant de manière peu substantielle pour les prochaines années, de manière à ne pas avoir un impact réel sur la taxation des contribuables.

Enfin, pour le PPCMOI, il vise désormais tout le territoire municipal avec des critères et conditions à respecter, les demandes devant être étudiées une à une en fonction de ce règlement général plutôt que d'y aller sous une forme de rezonage parcellaire.

Toute personne intéressée par l'un ou l'autre desdits règlements peut en prendre connaissance au bureau de la Municipalité, au 1670, route 202 aux heures régulières de bureau, entre 9h00 et 12h00 ou, idéalement vu les mesures de précaution rendues nécessaires par la COVID-19 en les consultant sur le site internet de la Municipalité.


DONNÉ à Franklin, ce 12 janvier 2022


Mélanie Roux
Greffier-Trésorière par intérim

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, greffière-trésorière par intérim de la Municipalité de Franklin, certifie sous mon serment d'office, avoir publié l'avis susdit en en affichant une copie aux endroits désignés par le conseil, y incluant sur le site internet de la Municipalité, ce 12 janvier 2022.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 12 janvier 2022


Mélanie Roux
Greffier-Trésorière par intérim
